

Contrat local de santé du Pays de Langres

Action 4.3.2	Informations sur les filières de soins dans le cadre du GHT 21/52
--------------	--

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	Avenir Santé Sud Haute-Marne (ASSHM)
	<i>Personne référente</i>	Mathieu THIEBAUT
Axe stratégique du CLS	Accès, offre parcours de soins	
Contexte et enjeux locaux	<p>Le Pays de Langres est un territoire majoritairement rural, avec une densité de population faible. Le bassin langrois est, de par sa géographie et son histoire, sous l'influence de la ville de Dijon. La démographie médicale est un sujet régulièrement abordé dans les médias et soulevé dans le diagnostic local de santé. Pour maintenir une offre de santé de base satisfaisante, il est nécessaire de s'orienter vers le CHU de Dijon pour des actes techniques et des consultations de spécialistes manquant sur le territoire du Pays de Langres.</p> <p>Il existe déjà un Groupement Hospitalier de Territoire Côte d'Or et Haute-Marne (GHT 21/52), qu'il faut valoriser et développer, en renforçant un partenariat avec les établissements du Groupement Hospitalier de Territoire Sud Haute-Marne.</p> <p>La population adhère pleinement au GHT 21/52 et le CHU de Dijon est bien perçu par les usagers, mais il est encore très difficile de se rendre compte des effets positifs de ce partenariat. En effet, lors d'échanges informels avec des usagers de l'hôpital de Langres, par exemple, la population semble avoir une vision réductrice et simpliste des missions de ce GHT 21/52, en pensant que cela se résume uniquement à l'arrivée de médecins du CHU de Dijon pour effectuer des consultations avancées. Or, les actions concrètes et visibles dans les prises en charge de certaines pathologies (problèmes cardiaques, AVC...), entre hôpitaux des deux départements, sont plus importantes et doivent être mises en valeur.</p> <p>L'amélioration de l'information est un enjeu majeur pour la réussite du parcours de soins du patient.</p> <p>L'ASSHM se fixe pour objectif d'organiser une fois par an un colloque, ouvert à la population du Pays de Langres, dans le but d'informer et de promouvoir les différentes filières mises en place par le GHT 21/52. Un thème différent pourra être abordé à chacun de ces colloques.</p> <p>Pour 2019, la thématique des addictions a été retenue. En effet, les éléments de contexte, et notamment le diagnostic mené sur le territoire, montrent que les problématiques en matière d'addiction sont importantes et en constante augmentation. Dans ce domaine, des liens entre le CHU de Dijon et les établissements du Groupement hospitalier de territoire Sud Haute-Marne existent dans le cadre du GHT 21/52, liens qu'il est important de valoriser auprès du grand public.</p> <p>Une convention constitutive de la Fédération Médicale Inter Hospitalière d'Addictologie dans le cadre du GHT 21/52 a été approuvée par le conseil de surveillance des établissements du Groupement hospitalier de territoire Sud Haute-Marne et le CHU de Dijon. L'arrivée prochaine, à</p>	

	temps plein, du docteur LEPRINCE, spécialiste de cette filière au centre hospitalier de Langres permettra une meilleure prise en charge des patients et de leur entourage. Ce colloque sera aussi ouvert aux différents services et acteurs de santé, comme les pompiers, les gendarmeries, les assistantes sociales, les infirmières, les médecins traitants, les associations diverses.
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (<i>lettre et chiffre</i>) <u>base liste des objectifs du PRS</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Objectif 03.0 - Améliorer l'information et la connaissance du public en s'appuyant sur les campagnes nationales de prévention pour les maladies chroniques. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Objectif 03.0 - Améliorer l'accès aux soins, leur fluidité, ainsi que l'accompagnement ambulatoire. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Organisation de l'offre <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input checked="" type="checkbox"/> Hors PRSE 3
Objectif spécifique	Renforcer la connaissance des habitants et des professionnels de santé sur les structures et dispositifs existants
Objectifs opérationnels	<p>➤ En novembre 2019, organiser un colloque en soirée, sur « le traitement des addictions dans le cadre du GHT 21/52 », à destination de la population du territoire de Langres, ainsi qu'à destination des différents services, acteurs et associations œuvrant dans le domaine de la santé.</p> <p>➤ Entre 2020 et 2022, chaque année, organiser en soirée un colloque d'information sur les filières de soins mises en place dans le cadre du GHT 21/52, à destination de la population du territoire.</p>
Étapes de mise en œuvre – Description	<p><u>Organisation d'un colloque le 18 novembre 2019, en soirée, à Langres :</u></p> <p>➤ Aout-septembre 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ recherche des intervenants et des partenaires, par les membres du bureau de l'ASSHM. ▪ organisation du groupe de travail dédié à la mise en place du colloque (membres de l'ASSHM et partenaires extérieurs si volontaires). <p>➤ Septembre à novembre 2019 : Organisation matérielle de l'évènement : logistique pour la salle (théâtre de Langres), location mobilier, organisation de l'accueil du public.</p> <p>➤ Octobre et novembre 2019 : Mise en place d'outils publicitaires, articles dans les médias locaux.</p> <p>➤ Septembre, octobre et novembre 2019 : Mise en place d'au moins 3 réunions avec le groupe de travail (membres de l'ASSHM et partenaires extérieurs volontaires), pour piloter le projet.</p> <p>➤ Le 18 novembre 2019 : déroulement du colloque, à 20h30, sur le « traitement des addictions dans le cadre du GHT 21/52 », avec une</p>

	Autres ressources mobilisables (<i>Matériel, humaine</i>)	Appel aux membres de l'ASSHM, en bénévolat
Déterminants de santé visés	Système de soins <input type="checkbox"/> Accessibilité (géographique, financière, socio-culturelle...) <input type="checkbox"/> Globalité (synergie des composantes, prise en compte des conditions sociales) <input type="checkbox"/> Continuité (informationnelle, relationnelle, clinique) <input checked="" type="checkbox"/> Réactivité (respect des attentes des patients, satisfaction des patients) <input type="checkbox"/> Efficacité et sécurité	
	Mode de vie <input checked="" type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)	
	Conditions de vie <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation...</i>) <input type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire...</i>) <input type="checkbox"/> Conditions de travail	
	Environnement social <input checked="" type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social	
	Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)	
	Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation	
	Autre(s)	
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Politiques publiques concernées	Locale	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions du groupe de travail réalisées / prévues ▪ Nombre de personnes impliquées dans le groupe de travail / nombre prévu ▪ Typologie des membres du groupe de travail / prévu ▪ Nombre de colloques mis en place / prévu ▪ Nombre de participants à chaque colloque / nombre d'invitations envoyées 	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des échanges et des questions posées durant le colloque ▪ Satisfaction des partenaires, des intervenants, du public, des membres du groupe de travail quant aux colloques organisés <p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de participants déclarant avoir compris le fonctionnement des filières présentées ▪ Nombre de personnes déclarant être en capacité d'intégrer l'existence des filières présentées dans le cadre de leur parcours de soins <p>Méthode d'évaluation envisagée : L'évaluation se fera tout au long de l'action et à la fin de chaque année, avec les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Questionnaires à destination des intervenants aux colloques, du public, diffusés à l'issue des colloques ▪ Questionnaires à destination des partenaires et des membres du groupe de travail des colloques, diffusés lors de réunions de bilan ▪ Comptes rendus des réunions du groupe de travail ▪ Tableau de suivi
--	---